



CONVENTION



D'une part :



ESPACE LE BOSPHORE
EZZAHRA
ZIED BEN OMRANE
www.lebosphore.tn



ESPACE LA CAVERNE
JARDIN EL MENZAH 2
TAREK BEN OMRANE
www.lacaverne.com.tn



LIBRAIRIE L'ELITE
EL MOUROUJ 5 et BEN AROUS
RACHED BANI

* **Espace LE BOSPHORE** **EZZAHRA** : 54 Boulevard de l'environnement 71 455 387 / 25 43 24 43
Représentant légal ZIED BEN OMRANE 50 50 66 07 fb: Le Bosphore Tunisie

* **Espace LA CAVERNE** **JARDIN EL MENZAH 2** : Residence Nessrine Magasin 3 70 735 880
Représentant légal TAREK BEN OMRANE 50 50 66 05 / 06 fb: Espace La Caverne

* **LIBRAIRIE L'ELITE** **EL MOUROUJ 5** : M1 complexe jeunes Avenue 14 janvier (les martyres) 50 50 66 24
 BEN AROUS : Rue 13 Mai 50 50 66 24 / 96.569.380 / 71 387 030
Représentant légal RACHED BANI 50 50 66 24 fb: Librairie L'elite

D'autre Part :

L'Amicale ou la Mutuelle de :

ONAS

Représentée par :

SAKLI Nouriel

Remises :

Il a été convenu que les adhérents de l'Amicale ou la Mutuelle bénéficieront des remises suivantes :

- 25% BOMI (cartables, sac à dos, trousse, panier, lunchbox et chariots).
- 20% Valises (LOJEL, LUXOLOR et BOMEX), sac à main (BOMEX) et jouets.
- 20% Chaussures de sport (PEAK) marque internationale).
- 15% Fournitures scolaires non homologuées.

Validité et conditions :

Cette Convention est valable 1 an du 01/09/2017 au 01/09/2019 Reconductible

Sur demande les adhérents peuvent bénéficier d'une facilité de paiement allant jusqu'à six mensualités

CONDITIONS GENERALES

Conditions générales

Nous vous prions de bien lire les clauses suivantes avant la signature afin de connaître tous les détails de cette convention et par conséquent d'agir en connaissance de cause.

Ces trois points de ventes ne sont pas les seuls BOMI stores et n'engagent en rien la société Bomexport propriétaire de la marque BOMI. Toutes fois, étant des BOMI Stores ces points vous assureront un produit BOMI original avec des services très spéciaux, y compris le service après-vente fourni par BOMEXPORT.

Ces Bomi Stores sont des entités distinctes au niveau comptable et financier, pour cela les engagements des adhérents doivent être traités séparément aussi bien au niveau de la facturation que celui du paiement. Les informations nécessaires seront fournies dans les temps si nécessaire. Par ailleurs les informations de base de ces points de vente figurent dans ce document.

La signature de l'un des représentants des trois points de vente est nécessaire et suffisante pour la validation de cette convention.

Toute personne ne présentant pas un document prouvant son adhésion à l'organisme avec lequel a été signé cette convention ne pourra pas bénéficier des remises, ni des éventuelles facilités de paiement.

La facilité qui peut aller jusqu'à six mensualités n'est pas systématique, elle est tributaire d'une approbation du point de vente en question. Seul le responsable du point de vente est maître de décider si oui ou non il peut accorder cette facilité à l'intéressé. Plusieurs critères seront pris en considération pour cette décision, et le montant en est un.

L'adhérent qui se présente dans l'un des trois points de vente et qui y effectuera ses achats devra traiter directement avec le point de vente en question et ne doit rien réclamer aux autres points sauf après accord préalable.

Les fournitures homologuées ne sont pas concernés par les remises, par contre les fournitures qui ne sont pas homologuées sont vendues pour tous les adhérents avec une remise de 15%.

Les articles de bagagerie sont principalement des marques BOMEX, Lojel et Luxolor. Ces marques offrent des produits qui sont de très haute qualité, avec des services après-vente aussi performants qu'efficaces.

Par la signature de ce document, les deux partis acceptent que cette convention annule et remplace toutes autres conventions signées antérieurement avec un ou plusieurs points de vente de ces 3 Bomi Stores.

Signatures :

Cachet et Signature de l'un des Représentants
des trois points de vente BOMISTORES

STE ESPACE LA CAVERNE
RUE DES JARDINS EL MENZAH 2
T 76 725 888 F 76 50 63 05
ESPACE.LACAVNE@COMAIL

Cachet et Signature du représentant
de l'amicale ou la mutuelle

